

SWEN Capital Partners publie sa doctrine d'impact, une thématique exigeante qui constitue la nouvelle frontière de la finance responsable

SWEN Capital Partners, acteur de référence de l'investissement responsable dans les actifs non cotés en Europe publie aujourd'hui sa doctrine d'impact. Placé sous le signe de son engagement pour le développement de la finance durable, ce document permet d'expliquer l'approche de SWEN Capital Partners dans la création de méthodologies de mesures d'impact transparentes, ouvertes et spécifiques à chaque fonds d'impact.

Investisseur dans les fonds à impact non cotés depuis 2014 et créateur du premier fonds à impact dédié aux infrastructures de gaz renouvelable en Europe avec le lancement de SWEN Impact Fund for Transition (SWIFT) en 2019, SWEN Capital Partners poursuit son engagement pour la finance responsable avec la publication de sa doctrine d'impact, disponible sur son site internet www.swen-cp.fr. L'entreprise travaille également et actuellement au lancement de sa prochaine stratégie d'investissement d'impact dont le premier closing est attendu pour l'été 2021.

La formalisation de cette doctrine d'impact vise à rendre transparente la démarche mise en place par SWEN CP de manière à identifier les standards de marché auxquels SWEN CP se réfère, alors même que la notion d'impact est de plus en plus mise en avant par les différents acteurs du secteur mais reste en cours de définition et de structuration. Ce document établit un cadre global qui est décliné sur chaque fonds d'impact selon les spécificités de sa stratégie. Ces méthodologies développées par SWEN CP ont vocation à être diffusées et partagées de manière transparente avec les acteurs de la place qui pourront ainsi les utiliser pour leur propre compte.

SWEN CP a retenu la définition du « Global Impact Investing Network » (GIIN*) pour qualifier ses fonds d'impact et s'inscrit en cohérence avec les principes du « guide » sur l'investissement à impact publié par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) le 18 mars dernier : « *Les fonds d'impact sont des véhicules dont la stratégie est de réaliser des investissements avec l'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif et mesurable, en même temps qu'une performance financière* ». Ces fonds doivent ainsi comprendre 3 caractéristiques fondamentales :

- **L'intentionnalité** : l'investisseur à impact doit exprimer son intention de générer de l'impact social et/ou environnemental par le biais de son investissement et avoir pour objectif explicite de contribuer à un enjeu du développement durable ;
- **L'additionnalité ou la contribution** : elle correspond à la valeur ajoutée de l'investisseur, à sa contribution particulière et directe à l'impact par rapport à ce qui se serait produit de toute façon ;
- **La mesure** : l'impact doit être évalué régulièrement par une méthodologie rigoureuse et des indicateurs spécifiques, et les résultats de cette mesure doivent être communiqués de manière transparente. Une méthodologie de mesure de l'impact a été définie, un reporting régulier de la performance d'impact est réalisé, il existe un mécanisme d'alignement d'intérêt total ou partiel sur l'impact généré.

*<https://thegiin.org/>

Mesure de l'impact

La mesure de l'impact d'un fonds ne peut se faire qu'à travers la sélection d'indicateurs **pertinents, précis et mesurables dans le temps**. C'est pourquoi SWEN CP adapte son cadre d'analyse utilisé en fonction des spécificités de chacun de ses fonds d'impact.

Dans le cadre de son premier fond d'impact, SWEN Impact Fund for Transition (SWIFT), SWEN CP a collaboré avec des conseils experts sur les sujets du biogaz et de la mesure d'impact afin d'obtenir les indicateurs les plus pertinents et robustes possibles au regard de la complexité et de la spécificité des secteurs d'activité adressés. L'équipe capitalise également sur l'expertise en interne et la mobilisation de spécialistes haut-niveau de son comité d'experts indépendants et de son comité d'impact.

Enfin, pour assurer l'alignement des intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des sociétés dans lesquelles elle investit, SWEN CP a décidé de lier les mécanismes de rémunération des investisseurs à la démonstration d'un engagement autour de l'impact. Ainsi, la perception de la commission de surperformance, appelée « carried interest », est tout ou en partie conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance d'impact pour tous ses fonds d'impact.

Isabelle Combarel, Directrice Générale Adjointe en charge du développement et de l'ESG de SWEN Capital Partners, commente : « *La publication de notre doctrine d'impact et des méthodologies de mesures d'impact associées, s'inscrit en tout point dans notre approche de la finance responsable : ouverte, transparente et basée sur des process rigoureux et systématiques afin d'en faciliter la compréhension par tous. En rendant disponible son approche basée sur les meilleures pratiques du marché et cohérente avec la nouvelle réglementation européenne Disclosure, SWEN Capital Partners souhaite contribuer à la généralisation et la standardisation des outils de suivi* ».

SWEN Capital Partners s'engage sur ces questions de finance durable au sein des principales associations professionnelles de la place et plus précisément sur la thématique de l'impact notamment par sa présence dans différentes commissions et groupe de réflexions :

- Commission Impact de France Invest
- Co-pilote du groupe de travail « Impact-mesure » et membre des groupes de travail « Impact - Intentionnalité » et « Impact- Additionnalité » commun entre France Invest et le Forum pour l'investissement Responsable (FIR)
- Partenaire de la NEC initiative (www.nec-initiative.org)

À propos de SWEN Capital Partners

SWEN Capital Partners est un acteur de référence de l'investissement responsable dans des actifs non cotés en Europe. Avec plus de 6,0 milliards* d'euros sous gestion, SWEN Capital Partners offre un large éventail de programmes d'investissement à l'intention de clients institutionnels et privés. La société de gestion intègre des critères ESG dans l'ensemble de ses activités de gestion d'actifs et met en œuvre une stratégie climatique depuis 2017. En 2019, elle a renforcé ses actions en faveur d'une croissance plus juste et durable en lançant son fonds d'impact dédié aux gaz renouvelables et à l'hydrogène vert. SWEN Capital Partners est détenue par le Groupe OFI (essentiellement composé de Macif, Matmut), Arkea Investment Services (Groupe ARKEA) et son équipe.

* Calculé comme montant des engagements cumulés

CONTACTS PRESSE

SWEN CAPITAL PARTNERS

Lola FORNARI
+33 (0)6 49 87 28 35
lfornari@swen-cp.fr

SHAN

Lola Gozlan
+33 (0)6 24 76 83 40
lola.gozlan@shan.fr